

Auditeur Qualité Interne

Organismes agréés PART 21 - M - 145 - 147 - AIR OPS



OBJECTIFS

- Être en mesure de concevoir et organiser un audit interne qualité au sein d'un organisme agréé PART 21, M, 145, 147 ou AIR OPS en respectant les normes Qualité de base (ISO 9001 et EN 9100) et exigences des règlements aéronautiques.
- Être en mesure de démontrer la maîtrise des risques et la performance de l'entreprise.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Documentation fournie aux stagiaires
- Exercices de mise en situation
- Scénarios EBT (Evidence Based Training)
- Scénarios CBT (Competency Based Training)
- En E-learning / Blended, voir la charte stagiaire

PUBLIC CONCERNÉ

Responsable et personnel des systèmes assurance qualité désirant concevoir et réaliser des programmes d'audits.

Personnel désirant s'impliquer dans une démarche Qualité.

Prérequis : avoir suivi une formation initiale Législation aéronautique.

PROGRAMME

Les concepts de la qualité

- Pourquoi la qualité ?
- Pourquoi la normalisation ?
- Qu'est-ce qu'une norme ?
- Certification et accréditation
- Le management de la qualité
- Les normes ISO, la norme EN 9100

L'audit qualité

- Objectifs de l'audit
- Catégories et types d'audits
- Fondamentaux

Le processus d'audit

- Planification
- Préparation
- Entretien
- Le rapport d'audit
- Définition et suivi des actions correctives

Compétences essentielles de l'auditeur

- Comportements
- Précautions

Exercices pratiques

- De la préparation au rapport d'audit
- Analyse et restitution du comportement des participants

Tous les documents réglementaires sont à jour de la dernière édition.



CONDITION(S) TARIFAIRE(S)



Modules	Durée	Méthodes disponibles				Solutions et tarifs HT par stagiaire		
		©	Ⓜ	P	V	©	Inter	Intra
Formation initiale	21h		•	•	•		900€	Sur demande
Formation continue*	7h	•				160€		

* Cette formation n'inclut pas les exercices pratiques